



République Française  
 Département des Pyrénées-Orientales (66)  
**SYNDICAT MIXTE DE LA TET - BASSIN VERSANT**  
 3 Rue Edmond Bartissol - 66000 Perpignan  
 Siret : 200 087 286 00015

### Décision du Président n° 2023.33

#### Demande de subventions

#### OP 230004 UNITE RETENTION DES DECHETS

**VU** l'article L5211-10 du Code général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération N°2020/48 : Le Comité Syndical en date du 22 septembre 2020 a délégué au président une partie de ses attributions.

Le dossier présenté ci après entre dans le cadre de cette délégation.

#### LE PRESIDENT

**Approuve** la candidature au présent appel à projet,

**Approuve** le règlement du présent appel à projet, .

**Autorise** le lancement des consultations nécessaires à la réalisation de l'action.

**Décide** de solliciter le concours du conseil départemental, pour l'aide au financement de la mise en place d'unité de rétention des déchets, conformément au plan de financement ci-dessous :

ORGANISMES	PARTICIPATIONS	MONTANTS DES AIDES
conseil départemental	50%	15 000€
<b>TOTAL FINANCEMENTS</b>	50%	15 000€
AUTOFINANCEMENT	50%	15 000€
<b>TOTAL OPERATION</b>	100 %	30 000€ HT

**S'engage** à inscrire au budget 2023, les crédits nécessaires à la réalisation de l'opération.

Envoyé en préfecture le 17/05/2023

Reçu en préfecture le 17/05/2023

Publié le

ID : 066-200087286-20230509-202333-DE

Publié le 17/05/2023 sur le site du SMTBV



Fait à Perpignan, le 09/05/2023



Pierre PARRAT

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.